

Les agents en position de mobilité au 31 décembre 2015

Décembre 2016

Au 31 décembre 2015, parmi les fonctionnaires civils des ministères, 8,4 % n'exercent pas leur activité dans leur administration ou corps d'origine après 8,3 % fin 2014.

Comme en 2013 et en 2014, l'Agriculture (39 %), l'Écologie (37 %), les ministères sociaux et le ministère des Affaires étrangères (27%) sont les ministères dont la part des effectifs en situation de mobilité statutaire est la plus importante.

Les fonctionnaires de l'État appartiennent à un corps géré par une administration. Ils sont soit en position d'activité, soit en position de mobilité statutaire.

Parmi les agents en activité, certains exercent en dehors de l'administration gestionnaire de leur corps ; ils sont soit mis à disposition (rémunérés par leur administration d'origine), soit en « position normale d'activité » (rémunérés selon une convention de gestion par l'administration d'accueil).

Par souci de simplification, on appelle ici position de mobilité la situation correspondant soit à une mobilité statutaire, soit à une modalité de l'activité hors de l'administration d'origine.

La position de mobilité la plus utilisée est le détachement (41,4 %) (Figure 1). En 2015, elle concerne 46 438 agents, dont près de 9 agents sur 10 en détachement externe. Sa part est cependant en diminution par rapport à 2014 (43,0 %) et à 2013 (44,9 %).

La seconde position de mobilité la plus fréquente est la disponibilité (32,7 %). Les agents entrent en disponibilité majoritairement pour convenance personnelle mais la part pour ce motif a tendance à reculer (52,8 % après 53,1 % en 2014 et 54,8 % en 2013). Peu nombreux sont ceux qui choisissent une disponibilité pour faire des études et de la recherche (2,9 %) ou pour créer une entreprise (1,2 %). Ces proportions sont stables d'une année sur l'autre.

La part de la « position normale d'activité » (PNA) continue d'augmenter avec 21,7 % des agents en position de mobilité en 2015 (après 21,4 % en 2014 et 20,1 % en 2013). Parmi eux 75,4 % sont affectés sur un poste dans un établissement public sous tutelle du ministère d'origine, alors que 21,6 % sont en poste dans un autre ministère et 2,9 % dans un établissement public sous tutelle d'un autre ministère.

Les mises à dispositions représentent 3,5 % des agents en position de mobilité (soit 3 891 agents). Cette part est stable (3,5 % en 2014 et 3,7 % en 2013). La majorité (64,0 %) reste au sein de la fonction publique (52,7 % dans la FPE et 10,9 % dans la FPT et leurs établissements publics et 0,5 % dans un organisme de la FPH), 30,8 % dans des organismes autres contribuant à la mise en œuvre de politiques publiques et 5,2 % à l'étranger (Figure 2).

Le nombre des fonctionnaires civils hors cadres continue de diminuer. 31,3 % d'entre eux sont placés auprès d'une entreprise

publique en 2015 soit plus souvent qu'en 2014, et 3,8 % auprès d'un organisme international. Les deux tiers restants sont en poste au sein de la fonction publique française.

Fin 2015, 39,8 % des agents en position de mobilité le sont depuis plus de cinq ans, et 38,6 % sur une durée comprise entre un an et moins de cinq ans (Figure 3). Les agents de 50 ans et plus sont les plus nombreux à effectuer un changement de position (Figure 4). Ils représentent 79,9 % des agents hors cadres et près de la moitié des mises à disposition, contre 39,7 % de l'ensemble des fonctionnaires civils de la FPE.

Les agents en début et en milieu de carrière, âgés de moins de 40 ans peuvent eux aussi être affectés hors de leur administration ou de leur corps d'origine. Un tiers des agents en disponibilité appartient à cette tranche d'âge.

Par ailleurs, les agents entre 30 et 40 ans représentent 18,8 % des agents en détachement et 15,5 % des mises à disposition.

Les agents de catégorie hiérarchique A+ sont les plus concernés par des positions de mobilité (49 %), essentiellement en détachement (26,6 %). Leur recours au détachement et à la PNA augmente par rapport à 2014 (Figure 5). Les agents de catégorie C sont près de quatre fois moins souvent en position de mobilité (13,1%) et leur recours à la PNA et au détachement recule en 2015. Ils sont suivis par ceux de catégorie B (7,0 %) et ceux de catégories A (6,2 %).

Au 31 décembre 2015, les femmes représentent 52,6 % des agents en position de mobilité (Figure 6), soit moins que dans l'ensemble de la population de l'État (60 %). Deux tiers des disponibilités et 52 % des mises à disposition concernent des femmes. Par contre, elles sont relativement moins nombreuses parmi les détachements (46,6 %), les PNA (41,6 %) et surtout les hors cadres (30 %).

Figure 1 : Répartition du nombre de fonctionnaires civils en position de mobilité statutaire par ministère d'origine au 31 décembre 2015

	Effectif des titulaires civils en mobilité	Effectif total des titulaires civils	Part des agents en mobilité (%)	Évolution En points 2014/2015	Activité hors de son administration		Affectation hors de son corps		
					MAD	PNA	Détachement	Disponibilité	Hors cadres
Affaires étrangères et européennes	765	2 886	26,5	0,6	100	145	292	227	1
Alimentation, Agriculture et Pêche	9 366	23 823	39,3	0,3	235	5 914	2 488	725	4
Culture et Communication ⁽¹⁾	1 472	9 644	15,3	-	411	10	708	343	0
Défense	6 166	34 639	17,8	0,0	62	3 241	1 444	1 141	278
Économie, finances et industrie	8 133	140 408	5,8	0,4	818	925	3 642	2 558	190
Ministère de l'enseignement	55 338	807 937	6,8	0,1	716	1 610	26 765	26 171	76
Écologie, Énergie, Développement durable et Mer	17 468	47 203	37,0	-1,3	250	10 565	5 141	1 386	126
Intérieur et Collectivités territoriales	4 973	166 902	3,0	0,0	413	157	2 087	2 306	10
Justice et Libertés	2 800	73 439	3,8	0,7	272	5	1 429	1 094	0
Services du Premier ministre	645	7 258	8,9	0,5	33	28	431	145	8
Ministères sociaux	4 919	18 555	26,5	1,0	581	1 753	2 011	557	17
Ensemble	112 045	1 332 694	8,4	0,1	3 891	24 353	46 438	36 653	710
Part de l'ensemble des fonctionnaires civils de l'État en position de mobilité (en %)	100,0				3,5	21,7	41,4	32,7	0,6

Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire, DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

(1) Les chiffres 2015 du ministère de la Culture ne sont pas comparables aux années précédentes. Le calcul de l'évolution 2015/2014 n'est donc pas pertinent pour ce ministère. Cette rupture de série n'est cependant pas d'importance à impacter les résultats d'ensemble.

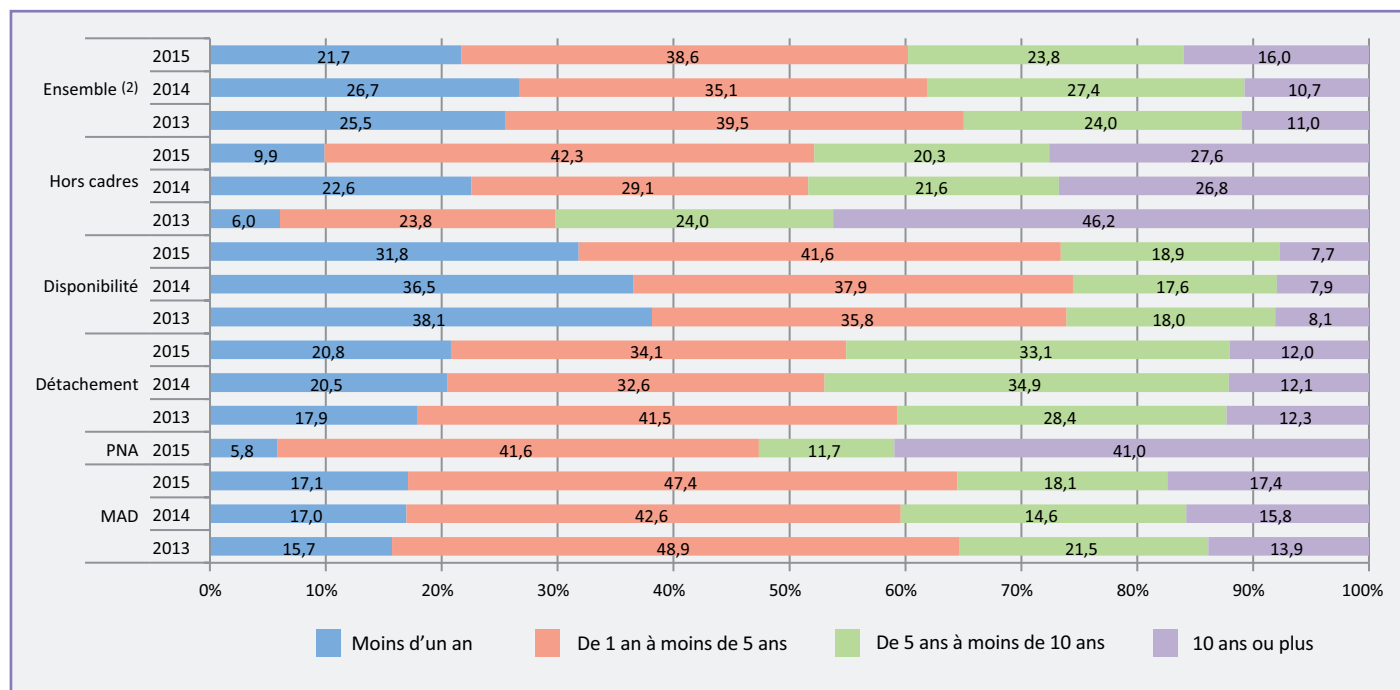
Figure 2 : Répartition du nombre de fonctionnaires civils en position de mobilité selon la destination au 31 décembre (en %)

Destination		Activité hors de son administration		Affectation hors de son corps			Ensemble
		Mise à disposition	Position normale d'activité	Détachement	Disponibilité	Hors cadres	
Interne au ministère	2014			14,0			6,0
	2015			15,2			6,3
Auprès de la FPE, FPT et leurs établissements publics, sur emploi conduisant à pension, ou organisme de la FPH.	2014	53,8	100,0	50,8		66,2	45,6
	2015	64,0	100,0	49,0		63,7	44,7
Organismes contribuant à la mise en œuvre d'une politique de l'État, des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics administratifs	2014	40,1					1,4
	2015	30,8					1,1
Détachement pour exercer les fonctions de membres du gouvernement ou une fonction publique élective lorsque cette fonction comporte des obligations empêchant d'assurer normalement l'exercice de la fonction	2014			0,4			0,2
	2015			0,4			0,2
Détachement sur emploi public sans pension (sur contrat)	2014			8,4			3,6
	2015			8,3			3,4
Détachement dans le secteur privé et disponibilité pour créer une entreprise	2014			2,8	1,3		1,6
	2015			3,2	1,2		1,7
Disponibilité pour convenance personnelle	2014				53,1		16,7
	2015				52,8		17,3
Détachement à l'étranger, MAD dans une organisation intergouvernementale et hors cadres auprès d'un organisme international	2014	6,1		23,1		3,9	10,2
	2015	5,2		23,4		3,8	9,9
Disponibilité d'office (pour raison de santé)	2014				2,2		0,7
	2015				2,2		0,7
Disponibilité pour études et recherche	2014				3,1		1,0
	2015				2,9		0,9
Disponibilité de droit ⁽¹⁾	2014				40,3		12,7
	2015				40,9		13,4
Hors cadres auprès d'un groupement d'intérêt public	2014					0,9	0,0
	2015					0,4	0,0
Hors cadres auprès d'une entreprise publique	2014					29,0	0,2
	2015					31,3	0,2
Destination inconnue	2014			0,5			0,2
	2015			0,5		0,8	0,2
Total		100	100		100	100	100

Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire, DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information

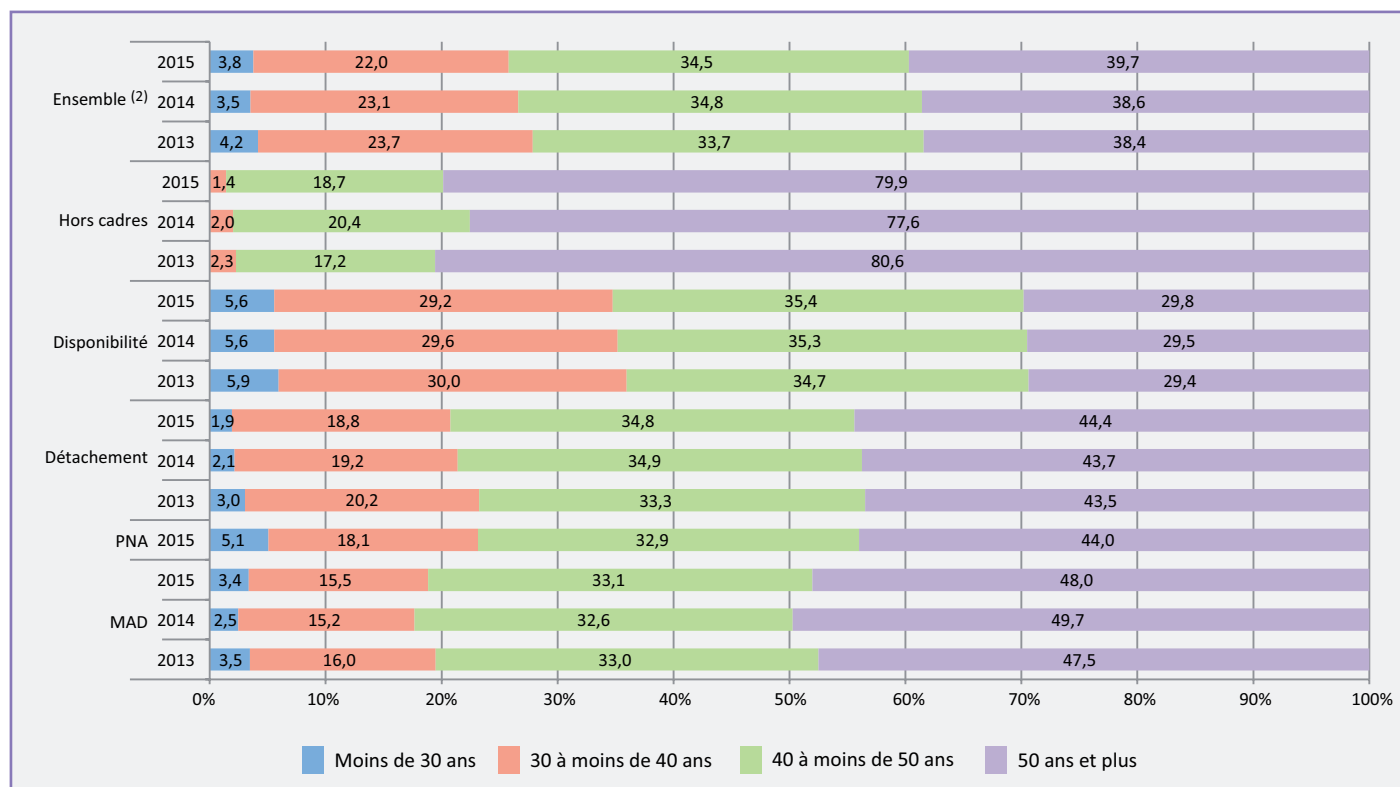
(1) Pour élever un enfant âgé de moins de 8 ans, pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint, ou pour suivre son conjoint (décret n°85-986 du 16 septembre 1985, titre V art.47).

Figure 3 : Répartition des fonctionnaires civils se trouvant dans une position de mobilité selon la durée au 31 décembre⁽¹⁾ (en %)



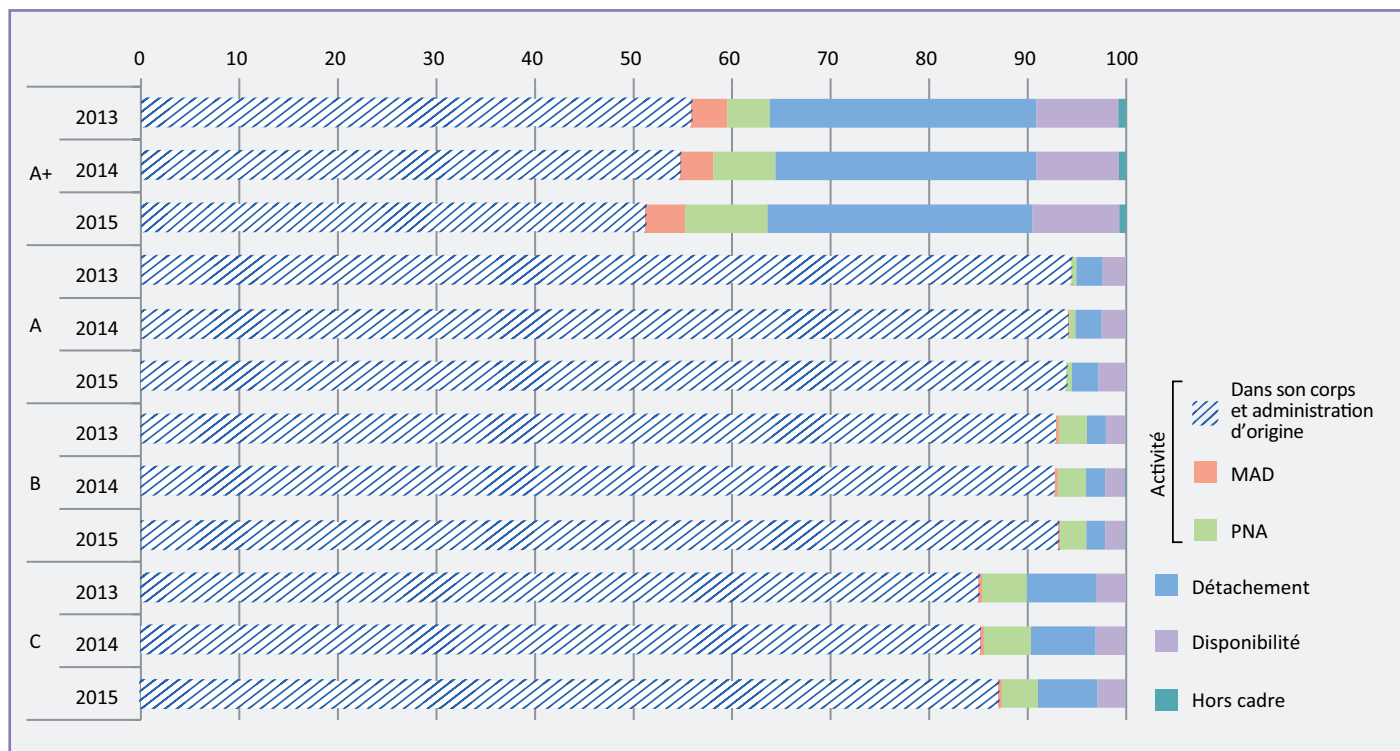
Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire, DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
 (1) Les statistiques sur la PNA ne sont collectées que depuis 2015. En 2015, la ventilation par durée est inconnue pour 5 368 agents en PNA, soit 22,0 % du total.
 (2) Ensemble : hors PNA en 2013 et 2014.

Figure 4 : Répartition des fonctionnaires civils se trouvant dans une position de mobilité selon l'âge au 31 décembre⁽¹⁾ (en %)



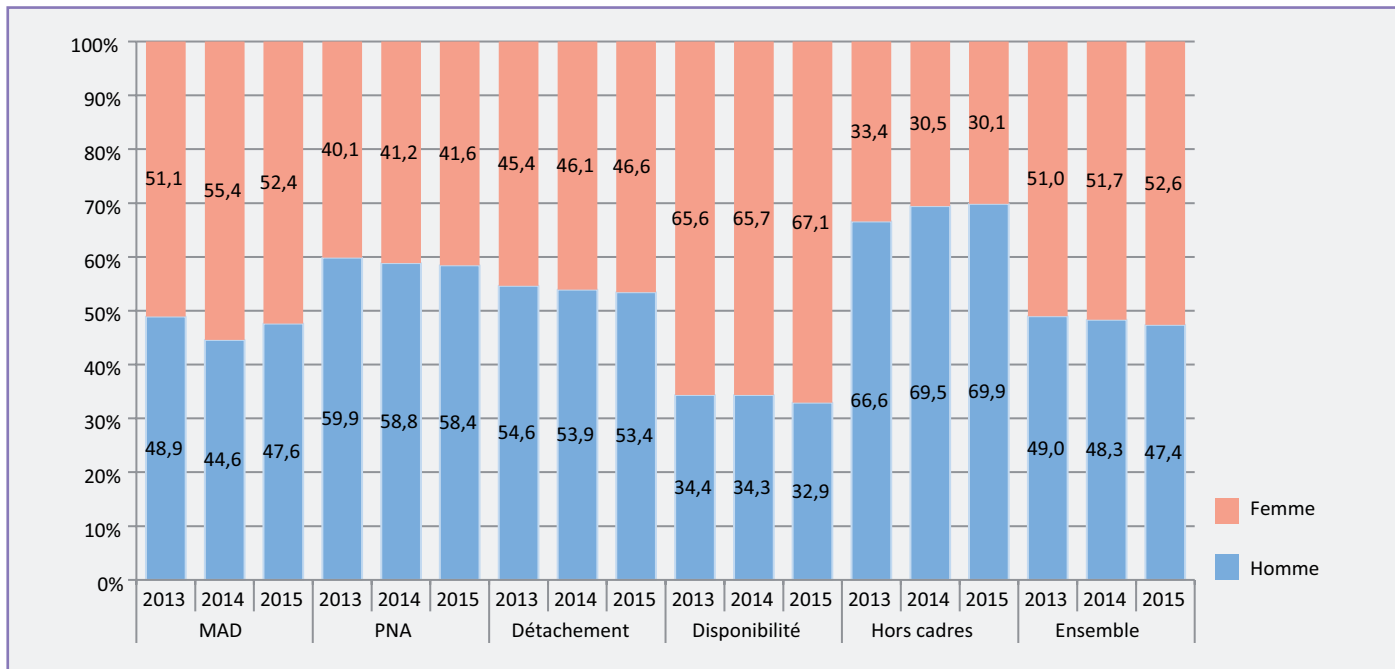
Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire, DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
 (1) Les statistiques sur la PNA ne sont collectées que depuis 2015. En 2015, la ventilation par âges est inconnue pour 4 937 agents en PNA, soit 20,3 % du total.
 (2) Ensemble : hors PNA en 2013 et 2014.

Figure 5 : Répartition des fonctionnaires de l'État au regard de leur position de mobilité par catégorie hiérarchique au 31 décembre (en%)



Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire, DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Lecture : En 2015, 27 % des fonctionnaires civils de catégorie A+ sont en détachement contre 3 % des A, 2 % des B et 6 % des C.

Figure 6 : Répartition par sexe des fonctionnaires civils en position de mobilité au 31 décembre (en %)



Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire, DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Lecture : En 2015, parmi les fonctionnaires civils, les femmes représentent 46,6 % des détachements.

Définitions

Les positions statutaires recouvrent plusieurs cas : l'activité, comprenant la mise à disposition et l'affectation régie par le décret n° 2008-370, le détachement, la position hors cadres et la disponibilité. Ces modalités permettent aux agents de l'État d'effectuer, par exemple, des mobilités vers d'autres corps de la fonction publique, vers le privé, etc., tout en restant titulaires dans le corps dans lequel ils ont été recrutés. Tout fonctionnaire de l'État est placé notamment dans l'une des positions suivantes : 1/ activité (à temps complet ou à temps partiel), 2/ détachement, 3/ position hors cadres, 4/ disponibilité outre l'accomplissement du service national et le congé parental.

Chaque corps est géré et recense ses agents titulaires qu'ils soient en emploi public ou non selon les différents positions statutaires : **L'activité** (à temps complet ou temps partiel) est la position ordinaire de l'agent qui, titulaire d'un grade, exerce effectivement les fonctions de l'un des emplois correspondant à ce grade dans leur service où il a vocation à exercer.

La mise à disposition (MAD) est la situation du fonctionnaire qui demeure dans son corps d'origine, est réputé occuper son emploi, continue à percevoir la rémunération correspondante, mais qui exerce ses fonctions hors du service où il a vocation à servir. L'administration d'accueil rembourse les rémunérations du fonctionnaire à l'administration d'origine.

Les agents **affectés dans la situation dite de position normale d'activité** (PNA) sont dans la même situation que ceux en MAD, mais leur rémunération ne fait pas l'objet d'un remboursement (Décret n° 2008-370 du 18 avril 2008). Un fonctionnaire en détachement est placé hors de son corps d'origine ; il continue toutefois à jouir des droits à l'avancement et à la retraite attachés à ce corps.

Pour être en position **hors cadres**, un fonctionnaire doit remplir les mêmes conditions que pour être détaché, ainsi qu'une condition de durée de service (quinze ans minimum). À la différence du détachement, il ne bénéficie plus des droits à l'avancement et à la retraite de son ancien corps ; il est soumis au régime d'avancement et de retraite régissant ses nouvelles activités.

La **disponibilité** est la position de l'agent placé hors de son administration ou service d'origine. Le fonctionnaire cesse de bénéficier, dans cette position, de ses droits à l'avancement et à la retraite.

Sources et champs : Les positions statutaires sont évaluées dans la fonction publique de l'État à partir des données de l'enquête Transparence de l'emploi et mobilité statutaire dans la fonction publique de l'État (TEMS). Elle fournit des informations sur les agents n'exerçant pas leur activité dans leur administration d'origine (effectif, répartition par catégorie hiérarchique, par sexe, par âge, par durée dans les différentes positions, etc.). Le ministère de la Culture n'a pas pu répondre à l'enquête 2013, ses données pour cette année-là ont été estimées pour assurer la continuité des séries.

Directeur de la publication : **Thierry Le Goff**
Rédacteur en chef : **Adrien Friez**

Stats rapides n° 25 - ISSN : **2267-6483**

Département des études, des statistiques et des systèmes d'information
DGAFP - 139, rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12

RAPPORT ANNUEL

La collection Rapport Annuel rassemble les rapports publiés par la DGAFP. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Destinée à tous les cadres de la fonction publique – encadrement supérieur, cadres intermédiaires et de proximité – cette nouvelle collection propose des outils de management et de gestion des ressources humaines. L'objectif : fournir à ces managers des outils pour agir.

LES ESSENTIELS

Cette collection - destinée à un large public - rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.